

DES NOUVELLES DU CONSEIL

Voici les dossiers de la séance du Conseil ordinaire du 10 novembre 2020:

- ◆ Report d'un an de la résolution 2020-03-049 : Adoption de nouvelles procédures relatives à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes à cause de la Covid-19, acceptée.
- ◆ Nomination des bénévoles pour le plan de mesures d'urgence. Merci à tous ceux qui ont posé leur candidature, vous serez d'une grande aide le temps venu: mesdames Christina Boucher et Lise Trottier et messieurs Frédérick Caron-Turcotte, Robert Giroux et Luc Picotin.
- ◆ Officialisation de la nouvelle rue Legrand (perpendiculaire, entre les rues Potvin et Bourdeau)

COVID-19 RAPPEL - ZONE ROUGE

Depuis le vendredi 16 octobre dernier, la région de la Montérégie, dont fait partie la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur, est passée en alerte maximale, zone rouge !

Nous voulons donc vous rappeler que, jusqu'à nouvel ordre, toute forme de rassemblement, intérieur ou extérieur, est interdit. De plus, aucune activité sportive et de loisir organisée n'est permise. Les activités individuelles ou en duo sont autorisées dans le respect des consignes sanitaires. Enfin, les entraînements individuels sont permis. Pour tous les détails: <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-4-alerte-maximale-zone-rouge/>

Afin de se conformer aux directives de la Santé publique, la Municipalité se voit dans l'obligation de revoir certaines choses.

LA MAIRIE:

1. Demeure ouverte pour les citoyens jusqu'à nouvel ordre;
2. Le port du couvre-visage et lavage de mains est obligatoire;
3. Une seule personne est admise à la fois à l'intérieur du bâtiment;
4. Priorisez un appel à la municipalité ou un courriel si possible afin d'éviter les contacts inutiles;
5. Les rencontres en personne sont remplacées par des rencontres virtuelles ou téléphoniques avec un rendez-vous préalable.

LA BIBLIOTHÈQUE

1. Demeure ouverte pour le comptoir de prêts sans contact;
2. Le port du couvre-visage et lavage de main est obligatoire;
3. Une seule personne admise à la fois au comptoir de prêts;
4. Tous les services en ligne sont aussi accessibles de la maison dont le prêt entre les bibliothèques.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

1. Se dérouleront jusqu'à nouvel ordre en visioconférence et les liens pour y assister seront toujours disponibles le jour même, sur le site web de la municipalité ainsi que sur la page Facebook.

AUTRES

1. Les parcs et espaces de jeux pour enfants demeurent accessibles (ceux-ci ne font pas l'objet de désinfection);
2. La distanciation physique est par contre toujours de mise et aucun rassemblement ne sera toléré.



BOÎTES AUX LETTRES RURALES

Les boîtes aux lettres de milieu rural ont, à chaque année, un besoin minimal d'entretien. Voici quelques rappels boîtes aux lettres ainsi que quelques conseils sur l'entretien général de celles-ci.



Déneigement :

- ◆ La zone devant une boîte aux lettres rurale doit être déneigée et déglacée pour éviter que la livraison de lettres et de colis ne soit interrompue.
- ◆ Les agents de livraison ont besoin d'au moins une distance équivalente à la longueur d'un véhicule des deux côtés de la boîte aux lettres rurale afin de se garer de façon sécuritaire, de livrer le courrier, puis de reprendre la route.

Entretien général:

- ◆ Les propriétaires de boîtes aux lettres rurales sont responsables de tous les frais associés au placement, à la réinstallation et à l'entretien de leur boîte aux lettres et du terrain avoisinant.
- ◆ Chaque propriétaire est également responsable de remplacer ou de réinstaller sa boîte aux lettres endommagée ou qui est tombée.
- ◆ Veuillez vous assurer que, pendant les heures de livraison, l'accès aux boîtes aux lettres est exempt d'obstacles tels que des poubelles, des réceptacles de journaux, des véhicules stationnés, etc.
- ◆ La zone à l'avant de la boîte aux lettres doit être ferme et nivelée pour permettre un accès facile et sécuritaire aux véhicules de livraison de Postes Canada.
- ◆ Les agents de livraison ne sont pas obligés de descendre de leur véhicule pour effectuer la livraison à une boîte aux lettres rurale et leur incapacité à accéder à une boîte aux lettres rurale peut occasionner la non-livraison.
- ◆ Les boîtes aux lettres en métal ont tendance à rouiller et devraient être vérifiées régulièrement pour veiller à ce qu'elles ne constituent pas un risque pour les employés de Postes Canada.



Pour de plus amples renseignements communiquez avec votre bureau de poste local, à Napierville au 450 245-7048 ou appelez le service à la clientèle de Postes Canada au 1 800 267-1177.

Source: https://www.canadapost.ca/cpo/mc/assets/pdf/personal/rmb_guidelines_f.pdf

POLITIQUE FAMILIALE

Tel que mentionné dans la dernière publication du Jacqueminois, la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur est en voie de se doter d'une nouvelle politique familiale et municipalité amie des aînés (MADA), et pour ce faire, nous avons besoin de vos idées et de votre aide pour connaître vos besoins.

En effet, voici un court sondage que nous vous invitons à remplir afin de laisser votre trace dans nos politiques et dans les décisions qui seront prises dans les prochaines années. Vous avez des idées pour améliorer la vie familiale sur le territoire ? C'est le temps. Prenez seulement 10 minutes de votre temps et remplissez le sondage :

<https://bit.ly/familleSJLM>



De plus, en complétant le sondage, courez la chance de gagner un panier cadeau de produits locaux, d'une valeur de cent (100) dollars. Visitez le site web de la municipalité pour avoir le lien direct vers le sondage en ligne.

Finalement, vous trouverez, à la fin du Jacqueminois, un concours de dessin pour vos enfants où nous les invitons à dessiner ce qu'est la famille pour eux. Nous souhaitons une participation active de la population dans votre future politique familiale et nous cherchons une œuvre d'art créée par des jeunes de la Municipalité pour la couverture de celle-ci. Ce document sera diffusé dans toute la municipalité.

APPEL À TOUS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a besoin de bénévoles!

Votre bibliothèque a besoin de vous !

Informez-vous sur place lors des heures d'ouvertures ou au 450-347-5446, poste 400.

Heures d'ouvertures:

Lundi 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi 13 h à 16 h 30 et 18 h 30 à 20 h 30

Samedi 10 h 30 à 12 h 00



ATTENTION AVEC VOTRE NEIGE

1. « Il est interdit, lors du déblaiement de la neige provenant d'une entrée privée, de déplacer ou de transporter cette neige de manière à l'accumuler ou l'entasser du côté opposé à la rue, ou en façade d'un terrain autre que celui d'où provient la neige. »

(article 3.11.3, règlement 2018-372)

2. « Constitue une nuisance tout amoncellement ou accumulation de neige effectué ou situé en bordure d'une rue ou d'un terrain privé qui a une hauteur telle que le conducteur d'un véhicule routier ne peut s'engager sur une voie publique sans danger.»

(article 3.11.2, règlement 2018-372)

LA GUIGNOLÉE

Encore cette année vous êtes invités à donner généreusement à la guignolée du comité d'entraide de Saint-Jacques-le Mineur.

MAIS.....

La réalité sanitaire de notre monde étant ce qu'elle est, nous ne pouvons recevoir ni distribuer les denrées que vous pourriez nous remettre. Trop de gens sont impliqués, tant dans la collecte, le tri, que dans la distribution de ces denrées. Ainsi il nous semble impossible que cela se fasse de façon sécuritaire, autant pour les bénévoles et que pour ceux qui recevront vos denrées.



Après discussion avec la Municipalité, nous demandons à ceux qui voudraient quand même donner un coup de main aux moins nantis parmi nous de le faire en argent « \$ » ou en chèque au nom de Comité d'entraide de Saint-Jacques-le-Mineur. Comme il n'y aura pas de collecte de porte à porte, nous vous suggérons de bien vouloir apporter votre don au bureau de la municipalité avant le 10 décembre 2020. Les sommes ainsi récoltées seront réparties aux gens en difficulté sous forme de « bon d'achat » chez un épicier .

Nous sommes conscients que la pandémie actuelle nous place tous et toutes dans une situation difficile, mais nos voisins démunis le sont tout autant sinon plus, donc soyez aussi généreux, mais « différemment »...

Donnez-nous des sous!

Comité d'entraide



BONNE CONTINUATION ÉDITH !

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur tient à souligner les nombreuses années de loyaux services de madame Édith Létourneau au service de l'urbanisme. Cette dernière ayant acceptée un poste ailleurs pour de nouveaux défis nous quittera à la fin du mois.

Joignez-vous à nous pour lui souhaiter la meilleure des chances et une très bonne continuation dans sa carrière.

Merci Édith !



FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ



Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur

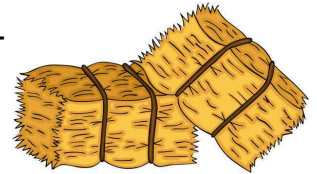
@saintjacqueslemineur · Service public et gouvernemental

Suivez la page Facebook de la Municipalité de St-Jacques-le-Mineur pour ne rien manquer des nouvelles quotidiennes de votre municipalité, les dates de séances du Conseil, les jours de l'ouverture de la friperie La maisons aux milles trouvailles, et bien plus !

BOTTES DE PAILLES À DONNER

Les bottes de paille utilisées pour la décoration de l'Halloween sont à donner. Elles se retrouvent à la place Docteur Bénonie-Guérin (devant le centre communautaire) sur le coin de la rue Principale et de la Place de l'Église.

Premier arrivé, premier servi!



NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER

Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

Le bruit

La campagne est un milieu de travail pour les agriculteurs, ce qui peut être une source de bruits pour ceux et celles qui habitent à proximité d'une entreprise agricole ou d'un champ de culture. Mais des efforts sont fournis par le monde agricole pour les atténuer afin de ne pas trop déranger le voisinage. Ainsi, plusieurs agriculteurs ont choisi de planter certains types d'arbres près de leurs bâtiments afin de diminuer la propagation des sons, d'installer des ventilateurs plus silencieux ou des dispositifs acoustiques absorbants. D'autres pensent à un emplacement le plus éloigné possible des habitations quand il s'agit d'un matériel fixe, comme un séchoir à grains ou une pompe d'irrigation. Certains tiennent compte du moment de la journée, si cela est possible, pour effectuer les travaux bruyants aux champs. Un agriculteur a aussi le devoir de respecter les normes provinciales et les règlements municipaux pour atténuer les inconvénients liés à ses activités, dont les nuisances sonores.



Un agriculteur est dépendant de la température et du temps qu'il a pour mener à bien ses activités, et le matériel qu'il utilise peut faire du bruit. Cohabiter dans un milieu agricole nécessite parfois de la patience et de la compréhension.

BANQUE DE CANDIDATURE — POMPIER



Vous aimeriez-vous impliquer au sein de votre Municipalité ?
Le métier de pompier/premier répondant vous intéresse ?
Vous demeurez dans un rayon de 10 km de la caserne ?

Votre Service de sécurité incendie est constamment en recrutement !

Voici le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur en bref...

- ◆ 18 pompiers et premiers répondants ;
- ◆ Une moyenne de 180 appels annuellement ;
- ◆ Un service de premier répondant – niveau III ;
- ◆ Garde interne du lundi au vendredi, de 8:00 à 16:00 ;
- ◆ Et une équipe très dynamique !

Qualités et compétences requises :

- ◆ Postes sur appel (requiert une grande disponibilité pour répondre aux appels d'urgence, aux formations, aux entraînements et autres demandes) ;
- ◆ Être en mesure de travailler en équipe (bonne relation interpersonnelle) ;
- ◆ Être en mesure de respecter et suivre les directives établies par son supérieur ;
- ◆ Avoir une bonne capacité d'analyse ;
- ◆ Avoir une bonne résistance au stress ;
- ◆ Posséder (ou s'engager à le faire) un permis de conduire de classe 4a.

Les atouts :

- ◆ Formation de pompier en cours et/ou terminée (Pompier I, minimalement) ;
- ◆ Formation de premier répondant en cours et/ou terminée (niveau III) ;
- ◆ Formations d'opérateur d'autopompe et de décarcération.

Autres informations :

- ◆ Le salaire des pompiers/premiers répondants est régi par l'Entente de l'Association des pompiers de la caserne 33 ;
- ◆ Les personnes intéressées à postuler peuvent soumettre leur candidature par courriel au : directeurssi@sjlm.ca ;
- ◆ Les personnes qui ont déjà soumis leur candidature seront contactées.

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

FRIPERIE LA MAISON AUX MILLE TROUVAILLES

Bonne nouvelle ! La première vente de la friperie La maison aux mille trouvailles dans ses nouveaux locaux a eu lieu le vendredi 6 novembre dernier.

De plus, ils ont maintenant un horaire fixe, soit les jeudis de 14h00 à 17h00 et les vendredis de 18h30 à 21h00.

N'hésitez pas à aller faire un tour souvent pour y retrouver toutes les nouveautés hebdomadaires.

Merci à tous les bénévoles qui participent à ces ventes hebdomadaires et qui ont travaillé fort pour organiser tout ce déménagement.



VOTRE CAPSULE SÉCURITÉ CIVILE DU MOIS

Votre service de Sécurité incendie ainsi que le ministère de la Sécurité publique désirent vous rappeler :

PRÉPAREZ-VOUS À L'ARRIVÉE DE L'HIVER



Vérifiez l'état de votre système de chauffage.



Préparez une trousse d'urgence pour la voiture.



Faites ramoner votre cheminée.



Installez un avertisseur de monoxyde de carbone, si vous utilisez un appareil de chauffage à combustion.

Québec 



GROUPE DE SOUTIEN ET D'ÉCHANGE D'ENFANTS TSA, TDA OU TROUBLE ANXIEUX

Vous avez un enfant âgé entre **0 et 12 ans** ayant un **TSA**, un **TDA-H** ou un **Trouble anxieux** (diagnostiqué ou non) ?

Venez **partager sur votre vécu ou vos questionnements** avec d'autres parents. Lors de ces soirées, vous aurez aussi la chance de **vous outiller** et de **transmettre vos trouvailles**.

Dans le cadre des soirées du groupe de parents *Défi Jeunesse*, l'organisme *Sourire sans fin* vous invite à y assister en zoom :

Le jeudi 19 novembre 2020 de 18h30 à 20h30 : Trucs d'apprentissages et sites intéressants.

Le 11 février: Thème : routine et quotidien

Le 18 mars: Thème : les camps et les répits ...

Le 29 avril : Le neurosensoriel.



Pour obtenir plus de détails ou pour vous inscrire, contactez la responsable du projet, **Geneviève Tétrault**, 450-454-5747, sans frais précédé du 514-877-5000.

OFFRE D'EMPLOI



DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Municipalité Saint-Jacques-le-Mineur

La Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur est située dans la MRC des Jardins-de-Napierville à mi-chemin entre Montréal et la frontière des États-Unis. Sans perdre son caractère agricole Saint-Jacques-le-Mineur connaît une croissance de son secteur résidentiel avec une centaine de constructions au cours des trois dernières années. La municipalité compte un peu moins de 2000 habitants.

La Municipalité est présentement à la recherche d'une personne polyvalente prête à assurer les fonctions de **directeur général et secrétaire-trésorier**.

Principales responsabilités

Le directeur général et secrétaire-trésorier est responsable de l'administration et de la gestion de la municipalité et, à ce titre, planifie, organise et dirige l'ensemble des activités et des services. Il assure la réalisation et le suivi rigoureux des décisions du conseil aux plans administratif, légal et financier. Il met en place des processus pour utiliser de façon optimale les ressources, mobiliser le personnel et améliorer les services aux citoyens.

Plus spécifiquement, il :

- assiste le conseil et lui fournit toutes les informations requises pour l'exercice de ses fonctions;
- prépare et participe aux réunions de travail et aux séances du conseil et rédige les procès-verbaux;
- soumet au conseil ses recommandations sur les objectifs, priorités, orientations, ressources et activités de la municipalité;
- prépare le budget de la municipalité et en assure un suivi rigoureux;
- informe régulièrement le conseil sur l'évolution de la situation financière et lui transmet toutes les informations pertinentes à la saine gestion de la municipalité et à une prise de décision éclairée;
- identifie les sources d'aide financière disponibles pour la réalisation des projets de la municipalité et prépare, le cas échéant, les demandes de subvention;
- étudie et prépare tout projet de règlement, contrat, convention ou appel d'offres nécessaires aux activités de la municipalité;
- assure le maintien et le développement continu des compétences des membres du personnel;
- assure les liens administratifs avec la MRC, les ministères et organismes et participe au besoin aux rencontres avec ces partenaires;
- préside toute élection ou référendum;
- signe les documents officiels et procède aux enregistrements prévus par la loi;
assure, avec le personnel concerné, la conservation des documents et archives.

Profil de compétences

La personne recherchée détient un diplôme universitaire dans un domaine pertinent avec une solide expérience de gestion en milieu municipal un atout. Toute combinaison de formation et d'expérience professionnelle et toute autre expérience jugée pertinente seront considérées.

Conditions

Poste permanent. Semaine de travail de 35 heures et plus.

Rémunération établie en fonction de l'expérience et des compétences du candidat sélectionné.

Nécessite du travail en soirée, notamment pour les réunions ordinaires et extraordinaires du conseil.

Faites-nous parvenir votre candidature au plus tard le 4 décembre 2020.

À l'attention de Mario Besner

91 rue principale

Saint-Jacques-le-Mineur QC J0J 1Z0

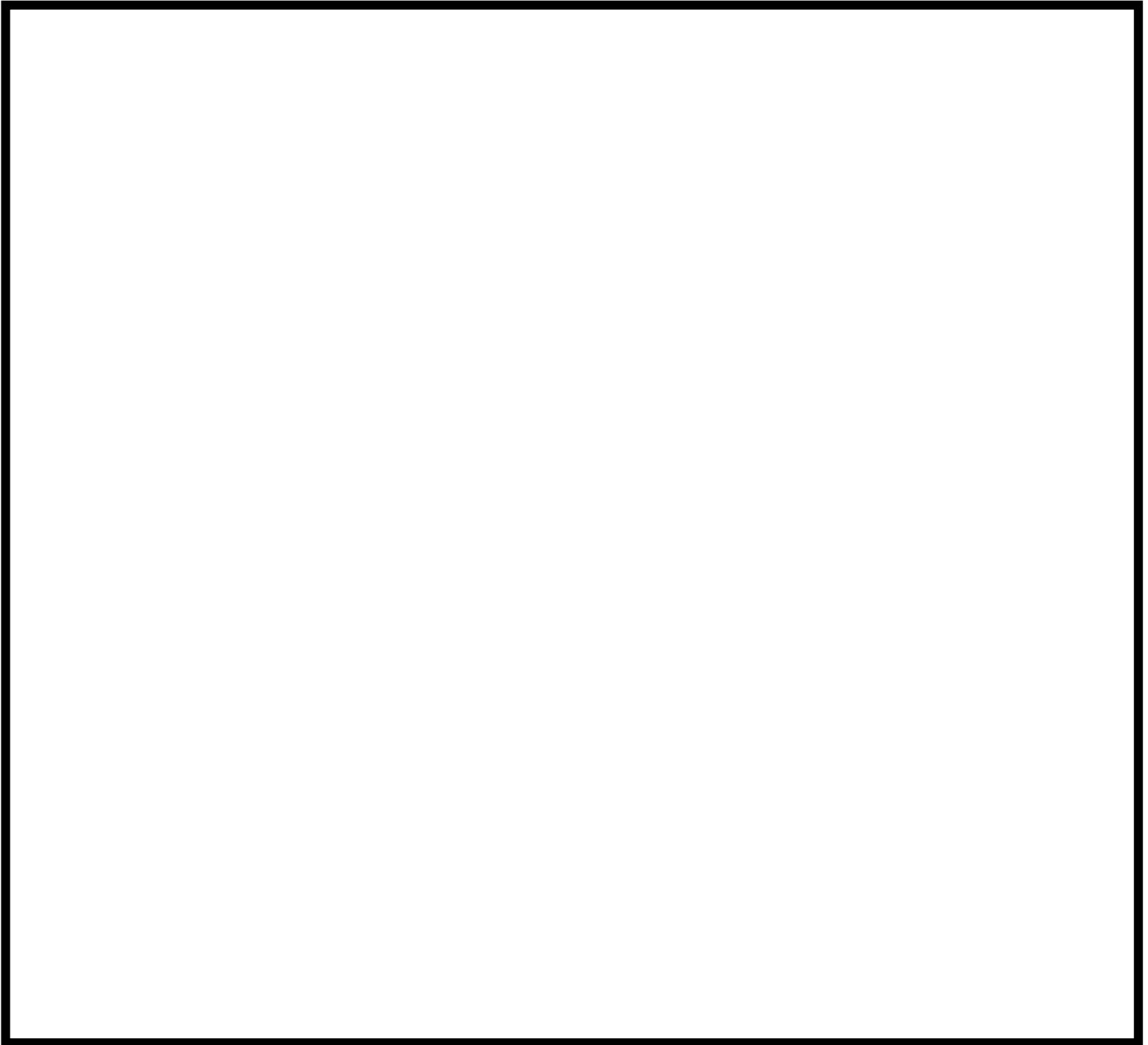
dg@sjlm.ca

Le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt et les avisons que seules les personnes ayant été sélectionnées seront contactées. Nous souscrivons au principe de l'équité en emploi.

Que représente la famille pour toi ?

Cours la chance que ton dessin figure sur la page couverture de la Politique familiale de la municipalité et de recevoir une carte-cadeau d'une valeur de cinquante (50) dollars chez Sports Expert.



Ton nom: _____ Le nom de ton parent: _____

Ton adresse : _____ Téléphone : _____

Retourne-nous ton dessin au 91, rue principale, par la poste ou dans la chute à courrier avant le 4 janvier 2021 pour avoir la chance de gagner !

Nous invitons aussi tous les citoyens à remplir le sondage concernant la famille à St-Jacques-le-Mineur au <http://bit.ly/familleSJLM>